



Référent : Khaled ADJERIME

Adjerime_k@hotmail.com

Tel : 0782730474

**Stage CLUB ESPERANCE FAVERGIENNE
Du 19 au 23 Avril 2025 à GAP (05)**

Dossier à rendre avant le 15/03

Le club organise son stage pré-compétition. Il aura lieu du 19 au 23 Avril 2025 au Centre de vacances des alpes à GAP dans le département des Hautes Alpes. (05)

Au programme entrainements technique dans plusieurs spécialités, en extérieur.

Règlement

Le club prend en charge le déplacement en autocar et une partie du coût du stage.

Le coût du stage est de :

- **170 euros** pour toutes les catégories
- Le règlement est demandé lors de l'envoi de l'inscription.
- Possibilité d'aménagement financier si besoin (règlement en 2 fois). Si pb voir avec Khaled.
- Chèque(s) à l'ordre de L'ESPERANCE FAVERGIENNE.
- Le 1^{er} chèque au minimum 70€, déposé au mois avril.
- Le 2eme chèque sera déposé au mois de mai (merci de donner les 2 chèques en même temps)
- Possibilité de payer en ligne : <https://www.payasso.fr/esperance-favergienne/stage-gap-2025>

Les inscriptions sont à rendre à Khaled.

Le plus rapidement possible avant le 20 Mars

Pour tous :

1. Fiche d'inscription
2. Règlement intérieur du stage signé
3. Règlement par chèque *à l'ordre de L'ESPERANCE FAVERGIENNE*

En plus pour les mineurs :

- Fiche de liaison et autorisation parentale

Dans le sac prévoir.....

- 2 paires de baskets et paire de pointe 6 mm
- Serviette de toilette/ nécessaire de toilette
- Plus affaires d'entrainement et de rechange

Fiche inscription obligatoire pour tous avant le 20 Mars 2025

NOM :

PRENOM :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-Mail :

Sexe : F M

Date de naissance :

Numéro licence :

Discipline :

Régime alimentaire particulier :

FICHE INSCRIPTION ATHLETE (complémentaire pour les mineurs)

Nom et Prénom :

Numéro de téléphone des parents ou responsable :

Domicile :

Téléphone portable de la mère :

Téléphone portable du père :

Adresse de l'athlète :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____ autorise mon fils/ma fille

_____ né(e) le _____

A participer au stage d'athlétisme organisé par l'Esperance Favergienne.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'organisation du stage et du règlement intérieur du stage, et autorise les responsables du stage, le cas échéant, à prendre toutes les mesures rendues par l'état de santé de mon enfant (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale)

.....

Signature de l'athlète

Signature des parents

Règlement Intérieur

Le stage organisé sous l'égide de l'Esperance Favergienne a pour objectif d'apporter aux participants un complément performant à leur préparation habituelle. Ils doivent par conséquent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

L'encadrement prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité ainsi que la santé physique et morale des participants.

La participation à un stage organisé par l'Esperance Favergienne implique l'acceptation préalable et le respect des règles suivantes :

- ❑ **Programme du stage** : il est établi par les entraîneurs en liaison avec les athlètes. Il prévoit les plages horaires d'entraînement ; de récupération ; de soins et de loisirs. Aucune dérogation ne peut être acceptée sans l'accord de ces responsables.
- ❑ **Respect mutuel** : ce respect mutuel qui concerne aussi bien les athlètes, l'encadrement ou le personnel est le principe fondamental de la vie en collectivité. Le non-respect d'autrui ainsi que tout comportement susceptible de nuire à l'image de l'athlétisme seront sanctionnés
- ❑ **Comportement** : le bon déroulement du stage et son efficacité impliquent des règles de comportement acceptées de tous, notamment,
 - La ponctualité : respect des horaires d'entraînement, de repas, des navettes, de l'extinction des feux, etc...
 - Le respect des installations : que ce soit les lieux d'entraînement, d'hébergement, de loisirs
- ❑ **Récupération** : C'est un aspect fondamental de la qualité d'un stage. Elle dépend de plusieurs facteurs : le sommeil, l'hygiène, les soins, la diététique. **Les consommations d'alcool, de tabac ou de drogues sont formellement interdites** dans le cadre des stages de la Fédération Française d'Athlétisme.
- ❑ **Athlètes mineurs** : Ils devront obligatoirement remettre au responsable du stage une autorisation parentale type signée qui sera jointe à la convocation. Cette autorisation parentale comportera systématiquement un accord parental pour venir chercher sur le lieu du stage un athlète mineur qui en aurait été exclu à la suite d'une infraction à ce règlement.

L'Equipe Technique Esperance Favergienne

Signature de l'athlète

Signature des parents